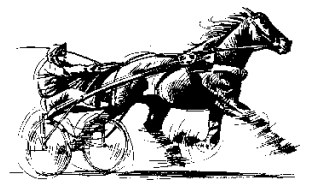




SOCIÉTÉ DES COURSES
COMPIEGNE
SAMEDI 23 JUILLET 2016
Début des Opérations : 16 h 10



Commissaires des Courses : Denis MASSION – Nicole BRAEM – Nicolas MACON – Patrick SOURD – Directeur de réunion : Corinne DUTREY SOYER

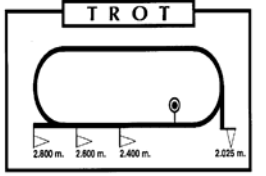
Informations concernant les disqualifications (Nouveau dispositif)

Un cheval est disqualifié :

- lorsqu'il prend ou conserve, au galop ou à l'amble, un avantage déterminant sur ses concurrents.
lorsqu'il effectue, quel que soit le nombre de fautes, 15 foulées dans l'une de ces allures avec une rigueur accrue et progressive en fin de parcours.
lorsqu'il effectue une foulée au galop ou à l'amble dans la dernière partie du parcours matérialisée par un panneau signalétique rouge et blanc (implanté à 100 mètres du poteau d'arrivée) ou atteint ainsi le poteau d'arrivée.

Un cheval peut être disqualifié :

- lorsqu'il prend ou conserve un avantage déterminant sur ses concurrents dans une allure autre que celle du trot régulier (traquenard ou aubin)
lorsqu'il effectue plus de 5 foulées dans l'une de ces allures (traquenard ou aubin) dans la dernière partie du parcours matérialisée par le panneau signalétique rouge et blanc.



Course A – Départ : 16 h 20

PRIX CIRCUIT REGIONAL DU NORD JUNIOR



Hors pari mutuel

Attelé. 1400 m environ – corde à gauche – piste en herbe
Pour poneys de 1m20 à 1m40 (catégories B et C) et pour drivers âgés de 11 à 16 ans. Avance de 200 m aux drivers n'ayant jamais gagné en 2015 et 2016. Recul de 200 m aux drivers ayant gagné 5 courses ou plus.

Table listing race details for Course A, including horse names, jockeys, owners, and distances.

1ère Course – Départ : 16 h 40

PRIX DE LA VILLE

Paris Simples, Couplés, Trio

Course H - Challenge UNAT NORD - REVERDY - AMATEURS
4.000. - Attelé. - 2.800 mètres.
1.800, 1.000, 560, 320, 200, 80, 40.- dont 3.800 alloués par la S.E.C.F. et 200 par les Amateurs.

Table listing race details for the 1st course, including horse names, jockeys, owners, and distances.

2ème Course – Départ : 17 h 10

PRIX DU GOLF DE COMPIEGNE

Paris Simples, Couplés, Trio

Course H Challenge UNAT NORD - REVERDY - AMATEURS
4.000. - Attelé. - 2.825 mètres.
1.800, 1.000, 560, 320, 200, 80, 40.- dont 3.800 alloués par la S.E.C.F. et 200 par les Amateurs.

Table listing race details for the 2nd course, including horse names, jockeys, owners, and distances.

3ème Course – Départ : 17 h 40

PRIX DU VIVIER PAYEN

Paris Simples, Couplés, Trio

Course F Course Nationale
LeTROT Open des Régions - Grand Nord - 4 ans - Course qualificative
12.000. - Attelé. - 2.800 mètres.
5.400, 3.000, 1.680, 960, 600, 240, 120.- alloués par la S.E.C.F.

Table listing race details for the 3rd course, including horse names, jockeys, owners, and distances.

4ème Course – Départ : 18 h 10

PRIX DE VAUDRAMPONT

Paris Simples, Couplés, Trio

Course F Course "AP"
14.000. - Monté. - Poids libre. - 2.825 mètres.
6.300, 3.500, 1.960, 1.120, 700, 280, 140.- alloués par la S.E.C.F.

Table listing race details for the 4th course, including horse names, jockeys, owners, and distances.

Course B – Départ : 18 h 25

PRIX CIRCUIT TROT TOP TOUR JUNIOR



Hors pari mutuel

Attelé. 1400 m environ – corde à gauche – piste en herbe

Pour poneys de 1m20 à 1m40 (catégories B et C) et pour drivers âgés de 11 à 16 ans. Avance de 200 m aux drivers n'ayant jamais gagné en 2015 et 2016. Recul de 200 m aux drivers ayant gagné 5 courses ou plus.

Table with columns: Propriétaires, Couleurs, Races, Poneys, Drivers Junior, Dist., Entraîneurs, Secteurs. Lists participants for Course B.

5ème Course – Départ : 18 h 50

PRIX DE SAINT JEAN AUX BOIS

Paris Simples, Couplés, Trio

Course H 14.000. - Attelé. - 2.800 mètres.

6.300, 3.500, 1.960, 1.120, 700, 280, 140.- alloués par la S.E.C.F.

Plaques bleues

Pour 6 ans, n'ayant pas gagné 67.000. - Recul de 25 m. à 34.000.

Table with columns: Propriétaires, Couleurs, Chevaux, Gains, Jockeys, Origines + Eleveurs, Entraîneurs, Performances. Lists participants for Course H.

6ème Course – Départ : 19 h 20

PRIX DE L'U.P.E.C.T.

Paris Simples, Couplés, Trio

Course D 24.000. - Attelé. - 2.800 mètres.

10.800, 6.000, 3.360, 1.920, 1.200, 480, 240.- alloués par la S.E.C.F.



Plaques jaunes

Pour 6 à 10 ans inclus, n'ayant pas gagné 230.000. - Recul de 25 m. à 111.000.

Sont seuls admis à participer à cette épreuve les chevaux n'ayant pas, dans les 12 mois précédant la course, été classés, au trot attelé, 1er, 2ème ou 3ème d'une épreuve de Groupe I.

Table with columns: Propriétaires, Couleurs, Chevaux, Gains, Jockeys, Origines + Eleveurs, Entraîneurs, Performances. Lists participants for Course D.

7ème Course – Départ : 19 h 50

PRIX DE L'ARC (Groupe A)

Paris Simples, Couplés, Trio

Course F 11.000. - Attelé. - 2.825 mètres.

4.950, 2.750, 1.540, 880, 550, 220, 110.- alloués par la S.E.C.F.



Plaques blanches

Pour 3 ans, n'ayant pas gagné 4.500. - Avance de 25 m. aux poulains et pouliches n'ayant rien gagné.

Table with columns: Propriétaires, Couleurs, Chevaux, Gains, Jockeys, Origines + Eleveurs, Entraîneurs, Performances. Lists participants for Course F.

8ème Course – Départ : 20 h 20

PRIX D'EPERON (Groupe B)

Paris Simples, Couplés, Trio

Course F 11.000. - Attelé. - 2.825 mètres.

4.950, 2.750, 1.540, 880, 550, 220, 110.- alloués par la S.E.C.F.

Plaques rouges

Pour 3 ans, n'ayant pas gagné 4.500. - Avance de 25 m. aux poulains et pouliches n'ayant rien gagné.

Table with columns: Propriétaires, Couleurs, Chevaux, Gains, Jockeys, Origines + Eleveurs, Entraîneurs, Performances. Lists participants for Course F.

RECOMMANDATIONS ET AVIS AU PUBLIC

- 1) Les parieurs doivent conserver leurs récépissés du Pari Mutuel jusqu'à l'affichage des rapports officiels.
2) Les paris sont payés aux divers guichets de paiement. Le paiement se poursuit pendant une demi-heure après l'arrivée de la dernière course.
3) Les enjeux sur la ou les réunion(s) simultanée(s) seront enregistrés jusqu'à la clôture des paiements de la dernière course locale.
4) Le délai de paiement des récépissés payables est porté à 60 jours à compter de leur mise en paiement sur les autres hippodromes connectés au système central du Pari Mutuel et dans la limite des heures prévues pour l'enregistrement des paris, dans les agences et les postes d'enregistrement du Pari Mutuel Urbain
5) Les gains supérieurs à 3000 € sont payés en chèques-pari non remboursables en espèces ou par chèque bancaire sur présentation d'une pièce d'identité (acompte en espèces possible dans la limite des plafonds fixés)



** Apprenti ou lad-jockey n'ayant gagné aucune course. - * Apprenti ou lad-jockey ayant gagné moins de cinquante courses. - Cheval défermé. - Cheval défermé des antérieurs. - Cheval défermé des postérieurs. - Jument retirée définitivement de la reproduction.
* : En cas de co-naisseurs, seul le premier éleveur est mentionné. (1) Gains des chevaux communiqués à titre indicatif. (2) Les 6 dernières performances en France au maximum, figurant dans la colonne de droite sont données à titre indicatif (Performances définitives uniquement). Elles se lisent de gauche à droite en partant de la plus récente vers la plus ancienne. En cas de performances enregistrées sur plusieurs années, le changement d'année est indiqué entre parenthèses. Chiffre seul : performance "attelé". - Chiffre suivi de "m" : performance "monté". - 0 : non placé. - D : disqualifié allures irrégulières. - G : disqualifié poteau au galop. - A : arrêté. - R : requalifié. - T : tombé. - Q : temps de qualification sur 2.000 mètres pour les 2 ans inédits uniquement.

PROCHAINE RÉUNION : DIMANCHE 4 SEPTEMBRE 2016 (TROT PMH) Début des opérations à 14h00